

Les sceaux de l'abbaye d'Humilimont

Autor(en): **Galbreath, Donald**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 1

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817562>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES SCEAUX DE L'ABBAYE D'HUMILIMONT

par DONALD GALBREATH.

Les sceaux de l'abbaye prémontrée d'Humilimont¹ sont loin d'être aussi nombreux que ceux de l'abbaye d'Hauterive dont nous avons parlé, en 1926, dans les *Annales fribourgeoises*. Humilimont a toujours été un monastère de ressources modestes et ses abbés n'ont jamais pu rivaliser, en aucune façon, avec ceux de l'opulente abbaye cistercienne. Aussi n'est-ce qu'au seizième siècle que nous trouvons un sceau personnel d'un abbé d'Humilimont, c'est-à-dire un sceau muni du nom de l'abbé qui le fit graver. Sages et économes — pour une fois, est tenté de dire celui qui connaît l'histoire de l'abbaye — les abbés n'avaient employé jusqu'alors que des sceaux disant simple-

ment «Sceau de l'abbé d'Humilimont» et de ce fait pouvant servir à toute une série d'abbés.

Le premier de ces sceaux paraît en 1249, au temps de l'abbé Bourcard de Vuippens². Il nous paraît toutefois avoir un air plus ancien, et nous croyons qu'il doit dater plutôt du commencement du 13^{me} siècle (fig. 1). La tête carrée et démesurément grande de l'abbé, ses doigts en griffes de rapaces qui tiennent la crosse, l'immense



Fig. 1. Sceau de l'abbé Bourcard de Vuippens. 1249.

¹ Pour tout ce qui touche l'histoire de l'abbaye, nous avons eu recours à l'excellent travail de M. Jordan « L'abbaye prémontrée d'Humilimont (1137-1580) » publié dans les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, t. XII, 1926.

² A.E.F. Hauterive M 20.

livre (de la règle de saint Benoît) porté sur le bras gauche, les E carrés de la légende, tout annonce une époque antérieure au milieu du siècle. En dépit des termes que nous venons d'employer, il faut dire que ce sceau n'est pas du tout mal gravé, et qu'il est en tout cas bien supérieur au premier sceau d'Hauterive qui daterait à peu près de la même époque.



Fig. 2. Sceau de l'abbé Amaidry. 1262.

Le successeur de Bourcard, l'abbé Amaidry, a fait emploi d'un nouveau sceau¹ dont nous ne connaissons qu'un seul exemplaire, fragmentaire, fruste, effacé, bref dans un état lamentable. On y voit tout juste assez pour pouvoir dire qu'il n'est identique ni au sceau du prédécesseur ni à celui du successeur de l'abbé Amaidry. L'abbé est représenté debout sur un piédoche assez grand qui est traité un peu comme un chapiteau à fleurons (fig. 2).

Mgr Gummy, dans son *Regeste d'Hauterive* a noté l'existence d'un sceau d'Amaidry, abbé d'Humilimont, attaché à un acte de l'an 1268, bien que Jacques de Corbières ait été abbé déjà en 1266; M. Jordan essaye d'expliquer ce fait en supposant qu'Amaidry avait alterné avec son successeur. Mais l'explication est à la fois plus simple et plus compliquée. L'acte en question² n'est pas scellé par l'abbé Amaidry, mais par *Amaidricus prior Humilimontis*. L'abbé a-t-il été réduit au rang de prieur après avoir été abbé? Il semble plus juste d'admettre qu'il s'agit d'un autre personnage, prieur, et portant le même nom que l'abbé défunt. Ce qui peut avoir induit en erreur Mgr Gummy, c'est que ce prieur Amaidry scelle de l'ancien sceau abbatial, celui employé par l'abbé Bourcard (et probablement

¹ A.E.F. Hauterive 1^{er} suppl. 79.

² A.E.F. Hauterive M 30: GUMMY, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923. N° 575.

déjà avant lui, fig. 1) sans que l'on ait d'ailleurs fait apporter aucun changement à la légende, qui dit toujours *Sigillum abbatis de humilimonte*.

Jacques de Corbières, abbé dès 1266, a fait graver un nouveau sceau¹ qui, lui, avec un changement sur lequel nous reviendrons, restera employé pendant deux siècles et demi. Il montre l'abbé portant ses habits liturgiques, aube, surhumérale, dalmatique et chasuble; il est debout sur un petit piédoche et tient



Fig. 3. Sceau de l'abbé Jacques de Corbières. 1270.

sa crosse et le livre (fig. 3). Le croceton est tourné en dehors et empiète sur l'espace de la légende, tandis que, sur le premier sceau abbatial, la crosse étant strictement renfermée dans l'espace du champ, le croceton était forcément tourné en dedans. Nous avons déjà eu l'occasion d'insister ailleurs² sur le fait que la position de la crosse, tournée en dehors ou en dedans, n'a aucune signification, puisqu'elle n'est motivée que par l'espace dont dispose le graveur.

La légende de ce sceau est la même que celle du premier sceau: *S. abbatis de humilimonte*. La facture est bonne, position, proportions, plis des vêtements, tout montre un bon exemple de la grande époque de l'art sigillaire.

Ce sceau est resté employé tel quel jusqu'au temps de l'abbé Girard de Vuippens, qui mourut après le 12 août 1331³.

¹ Le premier exemplaire que nous ayons trouvé est de l'an 1270 (A.E.F. Illens 121); un des mieux conservés, de l'année suivante est A.E.F. Illens 73.

² *Annales Fribourgeoises* 1926, p. 122 et *Archives Héraldiques Suisses* 1927, p. 4.

³ GUMY, *op. cit.*, n° 1129, note. Le renvoi dans la liste des abbés donnée par M. Jordan (p. 664) est à corriger: l'acte cité de 1331 se trouve à la page 413 du Regeste.

Des cinq abbés qui se succédèrent pendant cette époque, quelques-uns ont tâché de distinguer leurs sceaux par



Fig. 4. Contre-scel
de l'abbé Jacques de
Corbières. 1270.

l'emploi de contre-sceaux circulaires. Celui de Jacques de Corbières¹ montre une tête d'abbé de face flanquée d'une crosse, avec la légende *S. abb(at)is de ogo* (fig. 4). Bourcard III employa, en 1293, un autre contre-scel², un peu plus grand, avec un bras vêtu mouvant du côté dextre (parlant héraldiquement), tenant la crosse et accompagné dans le champ et à senestre d'une étoile (fig. 5). La légende est la même, *S. abb(at)is de ogo*, forme préférée sans doute en raison de l'exiguité de l'espace.



Fig. 5. Contre-scel
de l'abbé Bourcard.
1293.

Pierre, Albin et Girard n'ont pas, semble-t-il, fait emploi de contre-sceaux; nous connaissons un exemple du sceau de chacun d'eux, mais il ne s'y trouve pas de contre-scel³. Peut-être trouvons-nous ici le même usage que nous avons rencontré à l'abbaye d'Hauterive, c'est-à-dire que le contre-scel était en fait, sinon en droit, le sceau du couvent, qui exerçait de cette façon un contrôle sur les actes scellés par l'abbé et regardant le couvent. Ce dernier ayant commencé, avant 1310, à employer un propre sceau (que nous étudierons plus loin), l'emploi des contre-sceaux appliqués au sceau de l'abbé n'avait plus de raison d'être.

Dès 1341⁴ nous trouvons le sceau des abbés d'Humilimont avec un petit changement: on a gravé dans le champ, à côté de l'abbé, une petite fleur de lis et une étoile à six

¹ A.E.F. Illens 121.

² A.E.F. Alte Landschaft 2b.

³ 1301, A.E.F. Valsainte G 7; 1313, A.E.F. Collège K 28; 1316, A.E.F. Bailliage d'Estavayer 10.

⁴ A.E.F. Hauterive 1^{er} suppl. 172.

rais (fig. 6). Ce changement a été apporté, paraît-il, par l'abbé Guillaume de Riez et, depuis, la matrice continua à servir aux abbés suivants, au moins jusqu'à Girard Tabusset qui abdiqua en 1490. Seul, Jean de Romainmôtier¹ a employé un contre-scel (en 1414) qui ressemble beaucoup au contre-scel qu'employa l'abbé Bourcard III en 1293 sauf que l'étoile ne s'y trouve pas (fig. 7).

Pour les derniers temps de l'abbaye, nous sommes mal renseignés au point de vue sigillographique. Après le fin du 15^{me} siècle, nous ne



Fig. 6. Sceau de l'abbé Guillaume de Riez. 1351.



Fig. 7. Contre-scel de l'abbé Jean de Romainmôtier. 1414.

connaissons qu'un seul sceau d'abbé, celui de Nicod Vincent, moine cistercien d'Hautcrêt, qui devint abbé d'Humilimont en 1516. Son sceau² est tout à fait différent de ceux de ses prédécesseurs. Il est rond et montre un écu de ses armes, un demi-vol, timbré de la crosse et de la mitre, car les abbés avaient reçu les *pontificalia*, en 1441, de l'antipape Félix V; au-dessus de

l'écu se trouve encore la Vierge tenant l'Enfant sur le bras. La légende n'est lisible qu'en partie: *Nicolaus Vincn... a... e* (fig. 8).

Il y a une petite remarque à faire sur l'emploi des sceaux des abbés d'Humilimont. En consultant les différents fonds de documents aux Archives d'Etat de Fribourg, nous avons été frappé



Fig. 8. Sceau de l'abbé Nicod Vincent. 1516.

¹ A.E.F. Collège Zb 9.

² 1514, A.E.F. Vuippens 98.

par le grand nombre d'exemplaires du sceau principal des abbés (fig. 3 et 6) que nous rencontrons presque dans chacun des fonds et dont la fréquence semblait hors de proportion avec l'importance de l'abbaye. Or, un examen des actes scellés par les abbés démontrait que surtout vers les années 1270-1290 et de nouveau autour de 1350, le sceau de l'abbé d'Humilimont servait très souvent à authentifier des ventes, des échanges, etc. entre bourgeois de Fribourg et autres, actes qui, somme toute, ne regardaient pas l'abbé. C'est qu'à cette époque on faisait sceller des actes de propriété comme on les établit aujourd'hui sur papier timbré. A cet effet on faisait appel au sceau de l'évêque, des abbés, du doyen, du curé ou du seigneur temporel, soit de ses châtelains ou baillis. Ces personnages avaient droit à une redevance pour l'emploi de leur sceau pour authentifier, tout comme aujourd'hui l'Etat retire de modestes revenus du papier timbré. Le grand nombre d'actes authentifiés sous le sceau des abbés d'Humilimont nous fait penser qu'à ces deux époques les abbés habitaient la ville, et que probablement ils se contentaient d'un droit du scel plus modeste que les autres personnages « authentiques ».



Fig. 9. Sceau du couvent. 1390.

Nous avons parlé plus haut du sceau du couvent. Le premier exemple que nous avons relevé¹ est de l'an 1390. Il est d'un travail assez médiocre montrant la Vierge avec l'Enfant à mi-corps dans une niche architecturale, finissant en bas dans un arc triangulaire, qui abrite un personnage agenouillé et levant les mains en prière (fig. 9). Ce personnage, qui est-ce? Ce n'est pas l'abbé, qui avait d'ailleurs son propre sceau, car il n'a pas la crosse. Le prieur? Il n'y avait aucune

¹ A.E.F. Collège T 4 h.

raison de le représenter sur le sceau du couvent, vu que le prieur n'a pas qualité d'agir pour ce dernier. Serait-ce un des chanoines qui représenterait le couvent ? Cela ne paraît pas impossible, mais il faut dire qu'une telle représentation est tout à fait inconnue dans la sigillographie du moyen âge. Pour nous, nous croyons que ce personnage ne représente personne dans ce cas particulier !

Ce genre de sceau est extrêmement commun, surtout parmi les sceaux des curés ; il en existe des centaines et nous croyons que ces matrices se fabriquaient pour ainsi dire en série, que les graveurs les tenaient en vente pour les amateurs, sans légende naturellement, cette dernière s'ajoutant d'après la qualité de l'acheteur. Celui qui acheta cette matrice l'aura prise parce qu'il s'y trouvait la Vierge, protectrice du monastère, et parce que c'était un type très populaire. Il se sera soucié aussi peu du personnage agenouillé en bas que le faisait son contemporain qui acheta, avant 1319, un sceau tout à fait semblable pour la communauté de Glaris. En effet, le premier sceau connu du canton de Glaris montre exactement ce type de sceau de curé et le petit personnage priant n'y a pas plus de raison d'être.

Ce sceau fut employé par le couvent jusqu'à la fin du monastère¹. Une fois, en 1414, nous trouvons l'emploi d'un contre-scel². L'empreinte est un peu fruste et nous n'osons pas nous exprimer de façon catégorique ; mais il nous semble que l'on a employé le même contre-scel et pour le sceau de l'abbé et pour celui du couvent (fig. 7).

Nous avons mentionné le prieur d'Humilimont en parlant d'un emploi assez curieux par le prieur Amaudry d'un sceau d'abbé antérieur. Nos recherches ne nous ont permis de trouver qu'un seul autre sceau de prieur, et nous ne pouvons préciser ni le nom du dignitaire ni la date du

¹ Le dernier exemple que nous avons relevé est de l'an 1510. (A.E.F. Vaulruz 283).

² A.E.F. Collège 89.

sceau. Il s'agit d'un sceau coupé de son acte, se trouvant aux Archives d'Etat de Fribourg, qui nous paraît dater du dernier quart du 13^{me} siècle (fig. 10).



Fig. 10. Sceau du
prieur.

Il montre le pélican nourrissant ses petits de son sang. Le nid avec les trois gros oiselets se trouve sur un arbre réduit à sa plus simple expression. Le tout est d'une gravure forte, vigoureuse, d'un relief remarquable. La légende, dont il ne reste que les mots « *Prioris d... .. mili mo'te* » n'indiquait pas, semble-t-il, le nom du prieur.